

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres de la Commission
centrale de gestion des emplois pour l'enseignement
préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et
spécialisé**

A.Gt 26-07-2015

M.B. 19-08-2015

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 12 mai 2004 relatif à la définition de la pénurie et à certaines Commissions dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, tel que modifié, notamment les articles 5, 13, § 1^{er}, 14 et 25;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998, tel que modifié, portant délégation de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres agents des Services du Gouvernement de la Communauté française - Ministère de la Communauté française, notamment l'article 69, § 1^{er}, 34^o

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 septembre 2008 portant désignation des membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé, tel que modifié par les arrêtés du 30 mars 2009, 22 octobre 2009, 16 mars 2011, 24 mars 2011, 26 juin 2012, 28 octobre 2014, 6 février 2015, 17 avril 2015;

Vu la consultation des organes représentatifs des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales représentatives,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé, ci-après dénommée "la Commission" :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
M. Patrick VAN DER HOEVEN	M. Jorge ROZADA Y ORDIZ
Mme Catherine MOLINER	Mme Pascale VAN HECK
M. Serge LIZEE	M. Michel DELVENNE
M. Claude WACHTELAER	Mme Axelle BRUYNINCKX
M. Nicolas GREGOIRE	Mme Véronique MOUVET
Mme Valérie WARZEE-CAVERENNE	Mme Chantal JOLY



- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

Effectifs	Suppléants
M. Jean-Pierre PERIN	Mme Rita DEHOLLANDER
M. Francis CLOSON	Mme Joëlle GIJSEN
Mme Joëlle SILIEN	Mme Stéphanie BERTRAND
Mme Marie LAUSBERG	M. Vincent PAYEN
M. Roland LAHAYEM	Mme Laurence MAHIEUX
Mme Corine CORDY	Mme Hayat N'GADI

Article 2. - M. Jan MICHELS, directeur, est désigné en qualité de président de la Commission.

Article 3. - M. Christian NOIRET, directeur général adjoint, est désigné en qualité de président suppléant de la Commission.

Article 4. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 septembre 2008 portant désignation des membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire officiel subventionné, ordinaire et spécialisé est abrogé.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 6. - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 28 juillet 2015.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Directrice générale,
Mme L. SALOMONOWICZ